Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 18 décembre 2018, à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables. L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du conseil.

Sont présents, madame la conseillère Nicole Ste-Marie et messieurs les conseillers Patrice Boisjoli, Sylvain Mallette, Lucien Thibault, Marc-Antoine Thibault et Sylvain Roy sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est présent monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. <u>Ouverture de la séance</u>

La séance extraordinaire est ouverte à 20h00 par monsieur le maire Réjean Beaulieu.

2. Adoption de l'ordre du jour

18-12-311 Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'accepter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions
- 4. Adoption du budget 2019
- 5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021
- 6. Période de questions
- 7. Levée de la séance

ADOPTÉ

3. <u>Période de questions</u>

Il n'y a pas de question.

4. Adoption du budget 2018

18-12-312 Il est proposé par monsieur le conseiller Lucien Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le budget suivant, pour l'année 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN-PREMIER BUDGET 2019

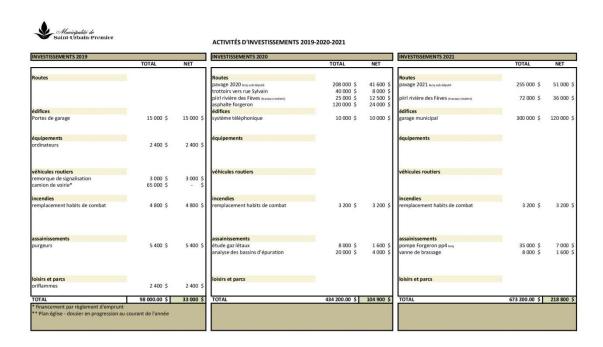
REVENUS	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Taxes et tarification	1 369 914 \$	1 524 692 \$
Droits de mutation	35 000 \$	31 500 \$
Subventions – provincial/fédéral	157 485 \$	159 775 \$
Autres revenus	56 980 \$	47 905 \$
TOTAL DES REVENUS	1 619 379 \$	1 763 872 \$
DÉPENSES	BUDGET 2018	BUDGET 2019
Conseil municipal	62 181 \$	63 685 \$
Administration générale	245 839 \$	307 983 \$
Sécurité publique	164 023 \$	177 787 \$
Sécurité incendie	158 843 \$	177 734 \$
Voirie municipale	116 307 \$	129 079 \$
Déneigement	86 697 \$	135 475 \$
Aqueduc	7 600 \$	8 180 \$
Entretien du réseau d'assainissement	63 405 \$	65 253 \$
Enlèvement des ordures, recyclage, écocentre	125 363 \$	179 672 \$
Entretien des cours d'eau	12 089 \$	89 226 \$
Office municipal d'habitation (HLM)	9 000 \$	8 500 \$
Aménagement et développement	75 433 \$	86 620 \$
Salle communautaire	30 952 \$	29 097 \$
Patinoire / aréna	8 953 \$	9 420 \$
Parcs publics	32 598 \$	32 117 \$
Activités jeunes (sport-camp de jour)	13 000 \$	11 000 \$
Les comités (culture, embellissement, loisirs, environnement, patrimoine)	37 610 \$	35 832 \$
Bibliothèque	34 053 \$	13 140 \$
Évènements municipaux	11 860 \$	11 000 \$
Dons	5 000 \$	5 000 \$
Communications et services communautaires	25 028 \$	26 172 \$
Financement et remboursement (emprunt réseau assainissement)	104 963 \$	122 100 \$
Investissements en immobilisation	167 254 \$	33 000 \$
Appropriation de surplus	- 8 000 \$	- 4 500 \$
Fonds réservés	29 328 \$	11 300 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 619 379 \$	1 763 872 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	0 \$	0 \$

5. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

18-12-313 Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil

D'adopter le programme triennal d'immobilisation suivant pour 2019-2020-2021 :



ADOPTÉ

6. <u>Période de questions</u>

Un citoyen demande des détails sur les projets en immobilisation en 2019.

Un citoyen questionne les élus afin de bien comprendre si le document du triennal d'immobilisation contient la construction d'un garage municipal aux abords de la rue de l'Usine de Lin.

Un citoyen interroge les élus au niveau des travaux d'asphaltage possibles des chemins et des routes à l'année 2019.

Un citoyen demande si le travail des évaluateurs fonciers en 2019 en relation avec le contenu du rôle de l'année 2020 comprendra une révision du taux de taxation agricole.

Finalement, un citoyen questionne les élus sur la possibilité d'effectuer le
suivi des correctifs des éléments épurateurs des résidences n'ayant pas le
service des égouts.

7.	Levée de la séance			
L'ordre du jour étant complété la séance est levée à 20h37.				
Réjear Maire	Beaulieu	Michel Morneau directeur général		